

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 120 (1994)
Heft: 10

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La préservation du patrimoine - par exemple Lucerne

Par Jean-Pierre Weibel,
rédacteur en chef

157

Le pont couvert de Lucerne fait partie du patrimoine historique, technique et culturel, même s'il a connu au cours des siècles d'importants travaux de réfection, de restauration ou même de modifications. Pas de doute: avant l'incendie du 18 août 1993, il ne restait pas grand-chose des matériaux de l'ouvrage original. Peut-on en déduire qu'il s'agissait déjà d'un pastiche, préludant à celui de la reconstruction? Certainement pas! Laissé sans entretien ni rénovation, un ouvrage d'art plusieurs fois séculaire ne saurait être qu'une ruine, un objet que l'on visite, mais que l'on n'utilise pas. Or, le pont de la Chapelle était et est de nouveau utilisé quotidiennement par des centaines de piétons, à qui il offre un cheminement bienvenu, une échappée hors de la hargne du trafic motorisé. A cet aspect utilitaire s'ajoute l'agrément d'une image marquante, séparant la vieille ville du triste aménagement des rives de la rade lucernoise. Rien d'étonnant donc que ce pont ait fait, sans opposition, l'objet d'un démontage et d'une révision à la fin des années 60, pour retrouver ensuite ses fonctions séculaires. Dans cette optique, la décision immédiate et exemplaire des autorités municipales, prise quelques heures après l'incendie, de le faire reconstruire dans la même forme, était parfaitement justifiée – et tant pis pour les intellectuels contestataires qui auraient voulu saisir l'occasion de marquer d'une empreinte actuelle l'image de Lucerne, qui n'est pas chère qu'aux promoteurs du tourisme!

Les motifs d'inquiétude se trouvent ailleurs. S'il a été possible, sur les bords de la Reuss, de restaurer un ouvrage d'art ravagé par un sinistre, d'autres éléments du patrimoine sont en grave danger, sans espoir de bénéficier du même enthousiasme que le pont de la Chapelle. Les marmites géantes du Jardin des Glaciers, le panorama illustrant l'arrivée de l'armée Bourbaki aux Verrières, l'Hôtel-de-Ville lui-même: autant d'objets ou d'ouvrages, relevant à des titres divers du patrimoine culturel, historique ou architectural, voués – pour ainsi dire dans l'ombre – à une inexorable dégradation. Pollution atmosphérique, protection insuffisante, défaut d'entretien sont les causes de cette déchéance, qu'il n'y a guère de chances de voir stoppée. Les moyens, forcément limités, de la ville de Lucerne vont être concentrés sur un nouveau centre culturel, avoisinant d'abord le Kunsthau de Meili, avant d'en entraîner la démolition. On ne reviendra pas ici sur les péripéties qui ont valu l'attribution du mandat à Jean Nouvel, après un concours où l'on trouve aux deux premiers rangs des concurrents qui n'ont pas respecté le règlement, et où l'architecte ayant obtenu le premier prix s'est vu évincé... On relèvera simplement que la réalisation de ce projet exclut probablement tout effort important pour la préservation des objets malades.

L'exemple de Lucerne montre combien aléatoire est la tâche des responsables du patrimoine: une catastrophe devient un atout et l'arbre cache la forêt malade. Qui peut le plus, peut le moins? Voire...

La démonstration d'efficacité de politiciens volontaristes est réussie, de même que celle des spécialistes utilisant des équipements modernes au service d'une technique de construction traditionnelle (on pense au *Vieux Chalet* de l'abbé Bovet). Mais même en Suisse, le patrimoine culturel menacé n'est pas composé que d'antiques ouvrages de bois et la vigilance des citoyens éclairés ne trouve pas forcément l'oreille des autorités, comme le montre l'exemple de Lucerne.